

MAIRIE d'YQUELON : CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE du 12/03/2014

Présents : Mme TABARD Chantal, Maire

Mme GUILLOUET Catherine - Mme HEULIN Paulette – Mme CHARDIN Josette - Mme LEMIERE Perrine - Mme LE COCQUEN Sylvie - M. ARONDEL Yves - M. FERRE Patrick - M. GIRON Daniel
M. TRAMECOURT Francis - M. YVER Gilbert.

Absents : M. SORRE Stéphane excusé

M. ROYER Christophe, excusé

Mme SAILLARD Maryse, excusée

Mme JACOMME Pascaline, excusée et a donné procuration

Secrétaire de séance : Mme LEMIERE Perrine

1 APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2013 ET AFFECTATION DES RESULTATS

Les comptes administratifs du budget principal et du budget CCAS. sont approuvés et les excédents et déficit sont affectés comme suit :

<u>COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET PRINCIPAL</u>	
<u>Excédent de fonctionnement 1 240 834,65 € affectés :</u>	
- article 1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés	1 240 834,65 €
<u>Déficit d'investissement 892 504,52 € affectés :</u>	
- article 001 - Solde d'exécution d'investissement reporté	892 504,52 €
 <u>COMPTE ADMINISTRATIF DU C.C.A.S.</u>	
Mme MARTIN Andrée, Mme MESNILDREY et M. SORRE Marcel membres du CCAS étaient présents	
<u>Excédent de fonctionnement : 8 210,85 € affectés</u>	
- article 002 - Excédent antérieur reporté en fonctionnement	8 210,85 €

2 APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2013

Après avoir pris connaissance de ces comptes dressés par M. SILLARD Thierry, Receveur Municipal, Le Conseil Municipal déclare que ces comptes visés et certifiés conformes par l'ordonnateur n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

3 VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2014

Le budget principal a été présenté aux membres du conseil municipal.

Après s'être fait présenter les projets, le Conseil Municipal et les membres du C.C.A.S pour le C.C.A.S, à l'unanimité les votent suivant le tableau ci-dessous:

	Dépenses 2013 (restes à réaliser)	Dépenses 2014	Recettes 2013 (restes à réaliser)	Recettes 2014
BUDGET PRINCIPAL				
Section de fonctionnement		1 056 557,00 €		1 056 557,00 €
Section d'investissement	860 295,00 €	1 335 639,52 €	133 024,00	2 062 910,52 €
BUDGET DU C.C.A.S				
Section de fonctionnement		19 500,00 €		19 500,00 €

Vu, par Nous, Maire d'Yquelon, pour être affiché le dix-sept mars deux mil quatorze conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Yquelon le 17 mars 2014
La Maire,